

CH_VB 88.230 vom 23. Juni 1989

Bundesverwaltung, 1989-06-23, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_88.230

FR: CH_VB 88.230 du 23 juin 1989

IT: CH_VB 88.230 del 23 giugno 1989

Erwägungen

E. 23

juin 1989 TCS mitteilen müssen, weil wir nicht starr und stur nur den öffentlichen Verkehr im Auge haben, sondern als Teilnehmer des privaten Verkehrs auch seine Anliegen berücksichtigen. Aus diesem Grunde bitte ich Sie im Namen der Kommission, der Initiative Folge zu geben, damit wir weiterarbeiten und Ihnen nachher eine Lösung vorschlagen können. M. Cavadini, rapporteur: Le rapport qui vous a été distribué décrit assez complètement l'état des travaux au sein du Parlement et dans l'administration ainsi que les délibérations de la commission. J'attirerai simplement votre attention sur quelques éléments qui sont ressortis aujourd'hui dans la discussion. Le problème du trafic dans les agglomérations existe et il est devenu encore plus aigu au cours de ces dernières années. Les communes urbaines se trouvent confrontées à des réalisations techniques importantes et à des investissements considérables. Au niveau des agglomérations, il faut essayer d'améliorer les possibilités de circulation par plusieurs moyens, dont l'encouragement des transports publics qui doivent devenir plus rapides et attrayants. Dans certains cas, il sera nécessaire de créer de nouvelles lignes, mais il faudra aussi améliorer la fluidité du trafic routier, avec l'élimination des obstacles à la circulation privée qui ne pourra jamais être supprimée à l'intérieur des agglomérations, et par une séparation accrue des courants de trafic et la création de parkings suffisants. Les transports publics et le trafic privé sont ainsi liés. Si on veut avoir des transports publics plus efficaces, on doit alléger le trafic privé et le rendre plus fluide. Pour cela des investissements considérables en infrastructures sont nécessaires, qui ne seront pas seulement réalisés pour les transports publics mais aussi pour le trafic privé routier. La commission a estimé que ce problème est bien réel et qu'il faut essayer de trouver des solutions aux problèmes financiers des communes dans des délais assez brefs. L'article constitutionnel actuel précise comment peuvent être utilisés les droits sur les carburants. L'interprétation de cet article a toujours été assez restrictive, en particulier en ce qui concerne le trafic dans les agglomérations. Si le Conseil accepte la proposition de la commission de donner suite à l'initiative Béguelin, une commission sera chargée d'examiner des solutions concrètes à ces problèmes. La commission connaîtra alors les propositions définitives du Conseil fédéral qui tiendront compte des observations recueillies pendant la procédure de consultation. Elle pourra donc décider s'il faut donner suite immédiatement à certaines modifications de la loi concernant l'utilisation du produit des droits d'entrée sur les carburants, en faisant vérifier la constitutionnalité des mesures proposées, ou encore elle pourra étudier un amendement à la constitution s'il s'avère nécessaire pour réaliser d'autres objectifs. Les deux solutions pourraient ainsi représenter un contre-projet à l'initiative Béguelin, tout en tenant aussi compte des nécessités du trafic routier privé. Je souligne que le vote préliminaire d'aujourd'hui doit donc être considéré comme un vote d'entrée en matière sur ce sujet du financement du trafic dans les agglomérations. La commission et le Conseil restent toutefois libres de chercher la solution

qui leur semblera la meilleure dans l'examen de détail, une solution qui devra respecter les dispositions constitutionnelles. Pour toutes ces raisons, je vous prie d'accepter l'initiative Béguelin. Abstimmung - Vote Für den Antrag der Kommission Für den Antrag Frey Walter 95 Stimmen 32 Stimmen #ST# 88.329 Motion Ziegler Sozialistische Republik Vietnam. Beziehungen République socialiste du Vietnam. Relations Wortlaut der Motion vom 2. März 1989 Nach 31 Jahren Krieg und schrecklichen Verwüstungen und 13 Jahre nach der Befreiung von Saigon und der Wiedervereinigung des Landes ist die Sozialistische Republik Vietnam immer noch der Blockade durch den Westen ausgesetzt. Die Schweiz folgt, anders als beispielsweise Schweden oder die Bundesrepublik Deutschland, passiv dem amerikanischen Boykott-Befehl. Der Bundesrat wird eingeladen, 1. unverzüglich in Hanoi eine Botschaft und in Ho-Chi-Minh-Stadt (ehemals Saigon) ein Konsulat zu eröffnen. 2. Kredite für humanitäre Hilfe und Entwicklungszusammenarbeit den schweizerischen Hilfsorganisationen - der Centrale sanitaire, dem Hilfswerk der evangelischen Kirchen der Schweiz, Brot für Brüder, Terre des Hommes - zu gewähren, die mit konkreten Projekten besonders benachteiligten Bevölkerungsschichten des vietnamesischen Volkes Hilfe leisten wollen (invaliden Kindern, Kriegsverwundeten, Bauern, die Opfer der Entlaubungsmittel wurden, usw.) 3. den schweizerischen Unternehmen, die in Vietnam investieren oder mit diesem Land Handel treiben wollen, die Investitions- und Exportrisikogarantie des Bundes zu gewähren. Texte de la motion du 2 mars 1989 Après 31 ans de guerre et des dévastations terribles, la République socialiste du Vietnam continue -13 ans après la libération de Saïgon et la réunification du pays - d'être soumise au blocus occidental. Contrairement à ce que font des pays comme la Suède, la République fédérale allemande par exemple, la Suisse se soumet passivement à l'ordre de boycottage américain. Le Conseil fédéral est invité: 1. A procéder sans tarder à l'ouverture d'une ambassade à Hanoi et d'un consulat à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon). 2. A accorder des crédits d'aide humanitaire et de coopération technique aux organisations d'entraide suisses - Centrale sanitaire, HEKS, Pain pour le prochain, Terre des Hommes - désirant aider par des projets concrets certaines couches particulièrement défavorisées du peuple vietnamien (enfants mutilés, blessés de guerre, paysans victimes des défoliants, etc.) 3. A mettre les entreprises suisses désireuses d'investir ou de commercer au Vietnam au bénéfice de la garantie fédérale à l'investissement et de la garantie fédérale à l'exportation. Mitunterzeichner- Cosignataires: Ammann, Bäumlín Richard, Búndi, Hubacher, Leuénberger-Solothurn, Ort, Spielmann, Ulrich (8) M. Ziegler: Ma motion concerne un des chapitres les plus sombres de la politique étrangère de la Confédération. Elle se rapporte au manque de relations avec la République socialiste du Vietnam. J'émettrai trois séries de remarques. Le Vietnam, qui compte 62 millions d'habitants sur un territoire d'une surface de 335 000 kilomètres carrés, est un des pays les plus éprouvés, les plus dévastés de cette planète. Il a vécu 31 ans de guerre. Le processus de décolonisation commencé en 1945 a avorté à la suite d'une agression française par voies de terre et de mer. La guerre avec les Français s'est terminée en 1954 avec la victoire des patriotes vietnamiens à Diên Bien Phu. C'était la première armée du tiers monde qui avait em-

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Parlamentarische Initiative (Béguelin) Revision von Artikel 36ter Absatz 1 der Bundesverfassung Initiative parlementaire (Béguelin) Révision de l'article 36ter, 1er alinéa, de la Constitution fédérale In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1989

Année Anno Band III Volume Volume Session Sommersession Session Session d'été
Sessione Sessione estiva Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio
nazionale Sitzung 16 Séance Seduta Geschäftsnummer 88.230 Numéro d'objet Numero
dell'oggetto Datum 23.06.1989 - 08:00 Date Data Seite 1119-1126 Page Pagina Ref. No 20
017 470 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin
der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de
l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino
ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte
Originaltext. Quellen-URL siehe oben.